

Mais tous ces exemples doivent être considérés comme des exceptions ou des licences poétiques; et la règle veut qu'on dise en prose: *filio inscio; coram populo; procul ab urbe, a mari, a voluptatibus; sine dubio; simul cum his, cum septemviris.*

REM. *Simul ac, simul atque, simul ut*, et même *simul* tout seul, forment des locutions conjonctives, qui signifient DÈS QUE, AUSSITÔT QUE: *Simul atque natum animal est, voluptatem appetit*, Cic. (dès que l'animal est né, il recherche le plaisir). — *Simul aliquid audiero, scribam ad te*, Cic. (dès que j'aurai appris quelque chose, je vous écrirai).

§ 451.

Usque, Circiter.

1. *Usque*, à la question *Quo*, prend l'accusatif avec *ad* ou *in*: *Usque ad Capitolium* (jusqu'au Capitole); *Usque in Pamphylia* (jusqu'en Pamphylie).

La préposition ne s'exprime pas devant les noms propres de ville: *Usque Romam*. Elle est quelquefois sous-entendue devant les autres noms: *Ab astris descendit vos usque fragor*, Stace, *Théb.* XI, 89; mais cette ellipse n'est pas à imiter en prose.

*Usque* prend l'ablatif avec *ab* ou *ex* à la question *Unde*. S'il s'agit du temps, c'est *ab* qu'on emploie: *Vetus opinio est, jam usque ab heroicis ducta temporibus, versari quamdam inter homines divinationem*, Cic. (c'est une vieille opinion, qui remonte jusqu'aux temps héroïques<sup>1</sup>, qu'il existe parmi les hommes un art de la divination).

2. *Circiter* (environ) se joint souvent à l'accusatif avec les noms de temps: *Nos circiter kalendas in Formiano erimus*, Cic. (je serai vers les calendes à ma terre de Formies). Du reste, ce mot est généralement employé comme adverbe.

## DES NÉGATIONS.

§ 452.

Non. Haud. Nē.

Les principaux adverbess négatifs sont *non*, *haud* et *nē*. *Haud* nie plus fortement que *non*. On l'emploie surtout lorsque la négation ne doit affecter qu'un des termes de la proposition:

1. Mot à mot: tirée jusque des temps héroïques.

*Rem haud sane difficilem admirari videmini*, Cic. (vous paraissez admirer une chose qui n'est nullement difficile).

En conséquence, il se joint bien aux adverbess et aux adjectifs: *Haud equidem, haud multum, haud raro, haud diu, haud quisquam, haud mediocris*, etc.

Il tombe plus rarement sur le verbe même; cependant il est fort usité dans la locution *haud scio an*, cf. § 475.

§ 453.

Nē patrem quidem.

*Ne* s'emploie pour défendre, comme il a été dit, § 400, 4; et dans les propositions subordonnées, où il équivaut à *ut non*, comme il sera dit, § 458. Dans l'un et dans l'autre cas, il se construit avec le subjonctif<sup>1</sup>.

Il ne se met avec l'indicatif ou l'infinitif, que lorsqu'il est suivi de *quidem*, dont il doit toujours être séparé par un mot: *Iste ne patrem quidem venerabatur* (cet homme ne respectait pas même son père).

§ 454.

DOUBLE NÉGATION.

Deux négations se détruisent l'une l'autre et valent une affirmation: ou plutôt c'est la première négation qui détruit la seconde, et de là une grande différence de sens, selon que *non* est placé avant ou après le mot qu'il accompagne:

Non nemo, quelqu'un;	Nemo non, tout homme.
Non nulli <sup>2</sup> , quelques-uns;	Nullus non, tous.
Non nihil, quelque chose;	Nihil non, toute chose.
Non nunquam, quelquefois;	Nunquam non, toujours.

*Annibal tantis bellis districtus, non nihil temporis tribuit litteris*, C. N. (Annibal, tout occupé qu'il était de si grandes guerres, donna quelque temps aux lettres). *Non nihil* diffère d'*aliquid* en ce qu'il nie une proposition qui serait ainsi conçue:

*Annibal, tantis bellis districtus, nihil temporis tribuit litteris*; on pouvait croire qu'il ne donnerait pas de temps aux lettres; il en donna cependant.

*Nihil non aggressuri sunt homines, si magna conatis magna præmia proponantur*, T. L. (il n'est rien que les hommes ne soient capables d'entreprendre, si aux grands efforts sont promises de grandes récompenses). *Nihil non* est beaucoup plus

1. Ne avec l'impératif ne se trouve guère que dans les poètes (*Tu ne cede malis, Nimum ne crede colori*), et dans les textes de lois.

2. On dit aussi, en un seul mot, *nonnulli, nonnihil* et *nonnunquam*.

fort que ne serait *omnia*. En effet, *Nihil non aggressuri sunt* équivaut à *Nihil est quod non aggressuri sint*, et c'est d'après cette analyse qu'il faut traduire, pour conserver le mouvement de la pensée. Ces deux tournures ont exactement le même sens; et pour rendre la phrase suivante: « Il n'est personne qui ne souhaite à ses enfants la santé et le bonheur, » on peut dire avec Cicéron<sup>1</sup>: *Nemo est, qui non liberos suos incolumes et beatos esse cupiat*; ou *Nemo non liberos suos incolumes et beatos esse cupit*.

§ 455. Non possum non. — Non possum quin.

1. La locution *non possum non*, suivie d'un infinitif, répond au français *ne pouvoir s'empêcher de*, *ne pouvoir manquer de*: « Je ne puis m'empêcher de parler (je ne peux pas ne point parler) ». *Non possum non loqui*. — « Celui qui compte la mort au nombre des maux, ne peut manquer de la craindre (ne peut pas ne point la craindre) » *Qui mortem in malis ponit, non potest eam non timere*, Cic.

2. Le même gallicisme peut se rendre aussi par *Facere non possum quin*, avec le subjonctif: *Facere non potui, quin tibi sententiam declararem meam*, Cic. (je n'ai pu m'empêcher de vous faire connaître ma pensée).

*Facere* est quelquefois sous-entendu: *Non possum quin exclamem*<sup>2</sup> (je ne puis m'empêcher de m'écrier).

§ 456. Neque... non. — Nec... non.

A l'usage de la double négation se rattachent *neque... non*, *nec... non*, par exemple: *Nemo Attico minus fuit aedificator; neque tamen non imprimis bene habitavit*, C. N. (personne n'aima moins à bâtir qu'Atticus; et cependant il fut parfaitement bien logé, ou, *ce qui ne l'empêcha pas d'être fort bien logé*).

Tel est le sens de *nec non* en bonne prose; *nec* est toujours séparé de *non* par quelque mot, et il donne à la proposition un tour négatif, qu'il faut essayer de conserver en français. *Necnon* n'est employé en un seul mot que dans les poètes, et dans les écrivains postérieurs au siècle d'Auguste; encore n'y est-il pas complètement synonyme de *et*.

1. De Invent. I, 30. — 2. Plaut, Trinum, III, 2, 79; cité par Cic., de Orat. II, 10.

§ 457. Nemo, neque poeta, neque orator.

Si une négation est suivie de *neque* ou de *neve* répétés, la phrase reste négative: *Nemo unquam, neque poeta, neque orator fuit, qui quemquam meliorem quam se arbitraretur*, Cic. (il n'a jamais existé ni un poète, ni un orateur, qui ait cru qu'il y en avait un meilleur que lui).

On dirait également bien, avec une seule négation: *Nemo unquam, aut poeta, aut orator fuit*.

§ 458. NÉGATION DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.

Lorsque la négation tombe sur une proposition subordonnée, elle s'exprime par *nē*, *quin* ou *quominus*, et le verbe se met toujours au subjonctif.

Nē.

*Nē* équivaut à *ut non*, et s'emploie après les verbes d'intention ou de désir qui prendraient *ut* s'il n'y avait pas de négation; cf. §§ 223, 225. Ainsi, comme on dit, *Rogo te ut bonum animum habeas*, on dira aussi: *Hoc te primum rogo, ne demittas animum*, Cic. (ce que je vous demande avant tout, c'est de ne pas vous décourager).

D'après le même principe, *ne* se rendra au besoin par DE PEUR QUE, AFIN QUE... NE, POUR NE PAS: *Gallinae pennis fovent pullos, ne frigore laedantur*, Cic. (les poules réchauffent leurs petits sous leurs ailes, de peur qu'ils ne soient = afin qu'ils ne soient pas incommodés par le froid). *Angustias Themistocles quaerebat, ne multitudine circumiretur*, C. N. (Thémistocle cherchait un espace étroit, pour n'être pas enveloppé par la multitude.)

§ 459. Cavere nē.

Après les verbes *cavere*, *videre*, *providere*, et autres qui signifient PRENDRE GARDE, pourvoir à ce qu'une chose n'ait pas lieu, la proposition subordonnée prend également *ne* avec le subjonctif: *Cave ne quid temere dicas aut facias*, Cic. (prenez garde de rien dire ou de rien faire légèrement). — *Provide ne sermo tuus vitium aliquod indicet inesse in moribus*, Cic. (prenez garde que votre langage n'annonce qu'il y a quelque vice dans vos mœurs).

REM. Après les secondes personnes de l'impératif, *cave* et *cavete*, on met souvent le subjonctif seul: *Cave existimes*, Cic. Ep. IX, 24 (gardez-vous de penser). De même: *Cave ignoscas*, Cic. pro Lig. 5; *Armis concurrant arma cavete*, Virg.

§ 460.

Timere nē. — Timere ut.

Les verbes *timere*, *metuere*, *vereri*, *pavere* (craindre, appréhender, avoir peur), offrent une particularité remarquable. Si vous dites : « Je crains qu'il ne pleuve, » vous exprimez le désir qu'il n'y ait pas de pluie, et il est naturel que la proposition subordonnée soit négative; vous traduisez donc : *Metuo ne pluat*.

Mais si vous dites, « Je crains qu'il ne pleuve pas, » vous désirez évidemment qu'il pleuve; et le latin, qui ne s'arrête qu'à cette idée de désir, donne à la proposition subordonnée le tour affirmatif : *Metuo ut pluat*, ou, comme deux négations valent une affirmation : *Metuo ne non pluat*.

De ces observations résultent les deux règles suivantes :

1° Si la proposition subordonnée exprime une chose qu'on désire *ne pas* voir arriver, on la rendra par *ne* avec le subjonctif : « Je crains d'augmenter le travail, en voulant le diminuer (je désire ne pas l'augmenter), » *Vereor ne, dum minuere velim laborem, augeam*, Cic. — « Je crains que vous ne soyez trompé par les ruses des méchants (je désire que vous ne soyez pas trompé), » *Metuo ne dolis malorum capiaris*. — « Je ne crains pas que vous fassiez quelque acte de faiblesse (je désire que vous n'en fassiez pas), » *Non vereor ne quid timide facias*, Cic.

2° Si la proposition subordonnée exprime une chose dont on désirerait l'accomplissement, on la rend par *ut* ou par *ne non* avec le subjonctif : « Je vois que vous prenez sur vous toutes les fatigues; je crains que vous n'y résistiez pas (je désire que vous y résistiez), » *Omnes labores te excipere video; timeo ut sustineas*, Cic. — « Je crains que la lettre n'ait pas été remise (je désire qu'elle l'ait été), » *Vereor ne litteræ redditæ non fuerint*, Cic.

REM. Lorsque le verbe *craindre* signifie *balancer*, *hésiter à*, *faire difficulté de*, il s'exprime ordinairement par *dubitare*, et le second verbe se met à l'infinitif : « Il ne craignit pas d'entrer dans le sénat, » *In senatum introire non dubitavit*, Cic.

*Timere*, *metuere*, *vereri* sont quelquefois employés dans le même sens et avec la même construction, principalement chez les poètes : *Nil metuunt jurare*, Catull. (il n'est rien qu'ils craignent de jurer = aucun serment ne leur coûte).

§ 461.

Prohibere nē ou quominus.

Après les verbes qui marquent obstacle ou empêchement, comme *prohibere*, *recusare*, *impedire*, *obstare*, *detertere*, et autres semblables, le verbe de la proposition subordonnée se met au subjonctif avec *ne* ou *quominus* : *Id prohibere debuisti ne fieret*, Cic. (vous avez dû empêcher que cela ne se fit). — *Impedior verecundiâ ne te pluribus verbis rogem*, Cic. (la discrétion m'empêche d'insister davantage). — *Parmenio regem detertere voluit, quominus medicamentum biberet*<sup>1</sup>, Q. C. (Parménion voulut détourner le roi de prendre le breuvage).

REM. *Prohibere* se trouve souvent avec la proposition infinitive : *Hiems adhuc rem geri prohibuerat*, Cic. *Ep.* XII, 5 (l'hiver avait empêché jusqu'alors de rien entreprendre).

Quant à *vetare* (§ 225), c'est là sa construction naturelle, et le peu d'exemples où il est suivi du subjonctif, avec *ne* (exprimé ou sous-entendu), appartiennent surtout à la poésie.

§ 462.

Nihil obstat quin, ou quominus.

Si la proposition principale est négative, c'est *quin* ou *quominus* que l'on met avant le second verbe : « L'âge ne nous empêche pas de conserver le goût de l'agriculture jusqu'à une extrême vieillesse, » *Ætas non impedit quominus agri colendi studia teneamus ad ultimum tempus senectutis*, Cic. — « Il n'a pas tenu à moi qu'il n'y eût entre nous une amitié solide, » *Non per me stetit, quominus firma inter nos amicitia esset*.

REM. Le tour interrogatif produit le même effet que la négation : « Rien n'empêche, quelle chose empêche que vous ne soyez heureux? » *Nihil obstat, quid obstat, quin sis beatus?*

§ 463.

Non multum abest quin.

*Peu s'en faut, il ne s'en faut pas beaucoup*, etc., s'expriment par *non multum*, *haud multum abest*, et QUE... NE par *quin* : « Il s'en fallut peu que Tibère ne fût tué par un Bructère, » *Non multum abfuit, quin a Bructero quodam occideretur Tiberius*, Suét.<sup>2</sup>

On dit aussi, quoique plus rarement, *paulum abest*, *nihil abest*; mais *parum abest* ne se trouve dans aucun auteur latin : *Paulum abfuit quin Varum interficeret*, Cés. (peu s'en fallut

1. *Quominus biberet* représente *ut eo minus biberet*, afin qu'il bût d'autant moins, c'est-à-dire qu'il ne bût pas. — 2. Cf. Tit. Liv. XXXI, 37, et XXXIX, 49.

qu'il ne tuât Varus). *Virgilii et Titi Livii scripta paulum abfuit quin ex omnibus bibliothecis amoveret Caligula*, Suét. (*peu s'en fallut que* Caligula ne fit retirer de toutes les bibliothèques les œuvres de Virgile et de Tite-Live). — *Nihil abest quin sim miserimus*<sup>1</sup> (il ne manque rien à mon malheur).

REM. Si le sens négatif disparaît du premier membre, et qu'au lieu de *peu s'en faut*, on dise *tant s'en faut*, les deux QUE suivants seront exprimés par *ut* avec le subjonctif : « Tant s'en faut que ces choses aient été faites pour les bêtes, que les bêtes mêmes ont été créées pour l'homme, » *Tantum abest ut hæc bestiarum causâ parata sint, ut ipsas bestias hominum gratiâ generatas esse videamus*, Cic. Des deux *ut*, le premier se rapporte à *abest*, le second à *tantum*<sup>2</sup>.

§ 464. Non dubitare quin.

Lorsque le verbe DOUTER est accompagné d'une négation ou d'une interrogation, la proposition subordonnée prend *quin* avec le subjonctif : « On ne doit pas douter qu'il n'y ait eu des poètes avant Homère, » *Non debet dubitari quin fuerint ante Homerum poete*, Cic. — « Qui peut douter que notre vie ne soit un présent des dieux immortels? » *Quis dubitare potest quin deorum immortalium munus sit, quod vivimus?* Sén.

§ 465. Autres emplois de Quin.

Il faut encore remarquer les constructions suivantes, où *quin* annonce toujours une proposition négative subordonnée :

1° *Nunquam tam male est Siculis, quin aliquid facete et comode dicant*, Cic. (jamais les Siciliens ne sont si malheureux qu'ils ne trouvent quelque bon mot à dire); *quin* = *ut non*.

2° *Nemo tam ferus fuit quin Alcibiadis casum lacrimaret*, C. N. (il n'y eut personne de si dur, qu'il ne pleurât, = *d'assez dur pour ne pas pleurer le malheur d'Alcibiade*); *quin* = *qui non*.

1. Cicéron, *Attic.* XI, 15. — La raison pour laquelle on ne dit point *parum abest*, c'est qu'en bonne latinité *parum* signifie presque toujours *trop peu*; il est opposé à *satis*, très-rarement à *multum*.

2. Au second membre, on trouve souvent dans Cicéron, *ut etiam*; deux fois dans Tite-Live, *ut contra*. On ne trouve nulle part *ut potius*.

3. *Non dubito, haud dubium est* peuvent aussi se construire avec une proposition infinitive : *Pompeius non dubitat ea, quæ de republica nunc sentiat, valde mihi probari*, Cic. *Attic.* VII, 1; cf. *Ep. fam.* X, 31; XVI, 21; *pro Flac.*, 33. Cette construction se rencontre surtout après Cicéron; elle est très-fréquente chez Tite-Live.

3° *Non temere fama nasci solet, quin subsit aliquid*, Cic. (un bruit ne se répand guère qu'il n'ait = *sans qu'il ait* quelque fondement); *quin* = *cui non* ou *ita ut non*.

REM. Les deux derniers exemples offrent le moyen de rendre l'un ASSEZ POUR avec négation, l'autre SANS QUE, précédé d'une proposition négative.

## DE L'INTERROGATION.

### INTERROGATION DIRECTE.

§ 466. Les mots qui servent à interroger ont été indiqués dans la première partie, §§ 33, 34, 95, et 100, R. 4.

A une question faite par l'un des cas de *quis*, *ecquis*, *quisnam*, on répond par un nom au même cas : « Qui a créé le monde? Dieu, » *Quis mundum creavit? Deus*. — « Quel homme appelons-nous riche? celui qui ne désire rien, » *Quem vocamus divitem? eum, qui nihil cupit*.

La raison en est que la réponse forme toujours une proposition elliptique : *Deus creavit mundum*. — *Vocamus divitem, eum qui nihil cupit*.

Quand la réponse doit être négative, on interroge par *ecquis* : *Ecquæ seditio unquam fuit, in qua non ille princeps?* Cic. *pro Sext.* 52 (est-il une sédition dont il n'ait été le chef?) La réponse serait, *nulla fuit*.

REM. Il est des verbes après lesquels le mot de la réponse ne peut pas toujours être au même cas que celui de la demande; ce sont :

1° *Est, interest, refert* : « A qui appartient-il de parler? à moi, » *Cujus est loqui? meum*; cf. § 307, R. 2. — « A qui cela importe-t-il? à vous, » *Cujusnam illud interest? tuâ*; cf. § 379.

2° Les verbes d'achat et de vente : « Combien ce livre a-t-il coûté? vingt as, » *Quanti constitit hic liber? viginti assibus*; cf. §§ 311 et 312, R. 1.

§ 467. Nē (enclitique), num, nonnē.

1. *Nē* interroge simplement, sans préjuger la réponse, qui peut être ou affirmative ou négative : *Vidistine regem?* (avez-vous vu le roi?) On répond en répétant le verbe de la demande : OUI, *vidi*; NON, *non vidi*.

Quelquefois le verbe est sous-entendu dans la réponse, et remplacé par quelque adverbe d'affirmation : *Visne sermoni reliquo demus operam sedentes? sane quidem*, Cic. (voulez-vous

que nous achevions l'entretien assis? très-volontiers); — ou de négation : *Præstatne utilitas honestati? minime vero* (l'utile l'emporte-t-il sur l'honnête? non assurément).

2. *Num* suppose une réponse négative, comme le français EST-CE QUE : *Num cadit in virum bonum mentiri?* Cic. (est-ce que l'honnête homme est capable de mentir?)

3. *Nonne* attend, au contraire, une réponse affirmative : *Poete nonne post mortem nobilitari volunt?* Cic. (les poètes ne veulent-ils pas être célèbres après leur mort?) — *Hæc nonne est turpe dubitare philosophos, quæ ne rustici quidem dubitent?* Cic. (n'est-il pas honteux que des philosophes doutent de choses dont les paysans mêmes ne doutent pas?)

REM. 1. Quelquefois le mouvement seul de la phrase suffit pour marquer l'interrogation, et alors *ne* est sous-entendu, et *non* tient lieu de *nonne* : *Infelix est Fabricius, quod rus suum fodit?* Sén. (Fabricius est-il malheureux, parce qu'il laboure son champ?) — *Non in casis, ritu pastorum agrestiumque, habitare est satius, quam exsulatum ire?* T. L. (ne vaut-il pas mieux habiter dans des chaumières, à la manière des pâtres et des villageois, que d'aller en exil?)

2. On interroge aussi par *ecquid* pris adverbiallement : *Ecquid sentitis in quanto contemptu vivatis?* T. L. (sentez-vous bien dans quel mépris vous vivez?)

§ 468.

Double interrogation.

Utrum..... an.

Quand deux interrogations sont opposées l'une à l'autre dans la même phrase, la première est annoncée par *utrum*, la seconde par *an* (quelquefois par *anne*) : *Utrum defenditis, an impugnatibus plebem, tribuni?* T. L. (défendez-vous le peuple, tribuns, ou lui faites-vous la guerre?) Cf. § 285, 1.

Au lieu d'*utrum*, on peut mettre *ně* au premier membre, *Isne est quem quæro, an non?* Tér. (est-ce l'homme que je cherche, ou non?)

*Utrum* ou *ně* peuvent même être sous-entendus : *Dicam huic, an non dicam?* Tér. (lui dirai-je, ou ne lui dirai-je pas?) *Eloquar, an sileam?* Virg. (dois-je parler ou me taire?)

§ 469. On voit, par ces exemples, que le mot *ou* qui précède en français la seconde partie de la question, doit toujours être rendu par *an*. Ce serait une faute grave de le traduire par *aut*. Cicéron (*Parad.* 1) dit sans doute : *Voluptas melioremne efficit*

aut *laudabiliorem virum?* mais il n'y a là qu'une seule proposition; *aut* pourrait être remplacé par *et*, et *laudabiliorem* n'est pas opposé à *melioem*. Si l'auteur eût voulu dire : « La volupté rend-elle l'homme meilleur ou moins bon? » il aurait écrit : *Voluptas melioremne efficit virum, an deterioem?*

§ 470.

Différence de *ně* et de *an*; de *nonne* et de *annon*.

Le véritable signe de l'interrogation simple et directe est *ně* (cf. § 467). On ne peut jamais entrer en matière par *an*, et l'on ne dira pas en latin : *An vidisti regem?* pour exprimer : Avez-vous vu le roi?

*An* est une particule disjonctive qui répond à *OU*, *OU BIEN*, et dont la destination propre est d'annoncer la seconde partie d'une interrogation à deux membres. Toutes les fois qu'on le trouve au commencement d'une phrase, c'est qu'il a rapport à une idée qui précède, ou qu'il est facile de suppléer. Ainsi, lorsque Cicéron<sup>1</sup> dit : *An ille mihi liber, cui mulier imperat?* (regarderai-je comme libre celui qu'une femme gouverne?) c'est qu'il vient de poser en principe que l'obéissance d'une âme sans force et sans volonté est un esclavage. En continuant cette idée, on pourrait traduire : *OU BIEN* tiendrai-je pour libre celui que, etc.

*An non* ou *annon* s'emploie pour *nonne* dans les mêmes circonstances que *an* pour *ne* : *An non est omnis metus, servitus?* (toute crainte n'est-elle pas un esclavage?) Cicéron vient de dire que tout coupable est esclave, parce qu'il craint la justice, et il ajoute : *OU BIEN* toute crainte n'est-elle pas, etc.?

Mais si je fais à un voyageur la question simple et absolue, « N'avez-vous pas vu Rome? » il faudra dire : *Nonne Romam vidisti?* et non pas *annon* (et encore moins *anne*), parce qu'il n'y a pas continuation d'une idée antécédente.

§ 471.

Mode des verbes dans l'interrogation directe.

1. Il est de règle que l'interrogation directe se fasse par l'indicatif; cependant on peut employer le subjonctif si l'on veut exprimer l'idée du conditionnel français ou celle du futur (cf. § 399) : *Utrum tandem pluris æstimemus pecuniam Pyrrhi, an continentiam Fabricii?* Cic. (qu'estimerons-nous le plus, les trésors de Pyrrhus, ou le désintéressement de Fabricius?) *Æsti-*

1. *Parad.* V, 2. — *Mihi* est employé ici comme *moi* dans « Prends-moi le bon parti. » Cf. *Méth.* gr., § 337, IV. — 2. Cic., *Parad.* V, 3.

*memus* est au subjonctif non pas à cause d'*utrum*, mais à cause de la pensée, qui exprime un doute, une délibération<sup>1</sup>.

2. Après les mots interrogatifs QUE, POURQUOI, COMMENT, le français admet une ellipse qui n'a jamais lieu en latin. Nous disons, par exemple : « Comment concevoir un Dieu qui ne soit pas éternel? c.-à-d. comment pouvons-nous concevoir? » Le latin doit nécessairement exprimer le verbe qui régit l'infinitif: *Deum, nisi sempiternum, intelligere qui possumus?* Cic.

D'après ce principe, QUE FAIRE? s'exprimera par le présent du subjonctif s'il se rapporte à l'avenir (que dois-je faire?) *Quid faciam?*— par l'imparfait, s'il se rapporte au passé (que pouvais-je faire? qu'aurais-je fait?) *Quid facerem?*

## INTERROGATION INDIRECTE.

§ 472. I. Avec *quis, qualis, cur, quam, quomodo, ubi, etc.*

On appelle interrogation indirecte celle qui tombe sur une proposition subordonnée, comme lorsqu'au lieu de dire: Qui êtes-vous? on dit: Apprenez-moi qui vous êtes.

Le verbe de l'interrogation indirecte se met toujours au subjonctif: *Mori cupis; disce prius quid sit vivere*, Tér. (tu voudrais mourir; apprends d'abord ce que c'est que de vivre). — *Queritur cur doctissimi homines de maximis rebus dissentiant*, Cic. (on demande pourquoi les hommes les plus savants sont divisés sur les plus grandes questions).

Tous les mots qui servent à l'interrogation directe, servent aussi à l'interrogation indirecte, notamment *quis* avec ses dérivés, comme *qualis, quantus, quot, quare, quam, quomodo, quando*; l'adjectif *uter*; les adverbes de lieu *ubi, unde, quo, quā*; enfin *nē, num, nonne, utrum, an*.

REM. 1. Il ne faut pas confondre le relatif *qui, quæ, quod*, avec l'interrogatif *quis*. Le relatif, étant séparé du premier verbe par son antécédent, exprimé ou sous-entendu, veut le second à l'indicatif; l'interrogatif, dépendant immédiatement du premier verbe, veut le second au subjonctif. Il y a donc une grande différence entre ces deux phrases: *Amicus tuus scit, quæ tu nescis*, et *Amicus tuus scit quæ tu nescias*. La première signifie: « Votre ami sait des choses que vous ne savez pas; » *quæ* est relatif, et il a pour antécédent *ea* sous-entendu. La seconde signifie: « Votre ami sait quelles choses vous ne savez pas, quelles sont les choses que vous ignorez; » *quæ* est interrogatif, et n'a pas d'antécédent.

1. *Utrum*, accusatif neutre d'*uter*, est complément direct d'*astimemus*, et ce verbe est sous-entendu devant chacun des deux autres accusatifs.

2. Certaines constructions françaises sont susceptibles de l'un et de l'autre sens; par exemple: « Je dirai néanmoins ce que je pense, » peut signifier: Je dirai la chose que je pense, » et alors on traduira: *Dicam tamen quod sentio*, Cic.; ou, « Je dirai quelle chose je pense, quelle est ma pensée, et l'on traduira: *Dicam tamen quid sentiam*.

Toutes les fois que les mots CE QUE seront l'équivalent de QUELLE CHOSE, il y aura interrogation indirecte, et le second verbe se mettra au subjonctif: « En matière de bonne foi, il faut toujours considérer ce qu'on a pensé, et non ce qu'on a dit (quelle chose on a pensée, — on a dite), » *Semper in fide, quid senseris, non quid dixeris, cogitandum*, Cic.

3. La locution *Nescio quis* est à remarquer; elle est considérée comme synonyme d'*aliquis*, et n'influe en rien sur le mode du second verbe: *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos*, Virg. (je ne sais quel mauvais œil fascine mes jeunes agneaux). *Nescio quid produit quelquefois l'effet d'un adverbe: Nescio quid conturbatus esse mihi videris*, Cic. (vous me paraissez quelque peu troublé).

§ 473. II. Avec *ne, num, nonne* (cf. § 467).

L'interrogation indirecte est très-souvent marquée en français par la conjonction dubitative *si*, placée entre deux verbes. Si l'interrogation n'a qu'un membre, on traduira *si* par *nē* ou par *num*, quelle que doive être la réponse: « On demande si l'opiniâtreté et la persévérance sont la même chose, » *Queritur idemne sit pertinacia et perseverantia*, Cic. — « Tu me demandes si je t'ordonne d'aller en exil, » *Interrogas me num in exilium [ire te jubeam]*, Cic.<sup>1</sup>

*Si*, accompagné de *NE... PAS*, se rendra par *nonne*: « Vous m'aviez demandé si je ne pensais pas qu'en tant de siècles la vérité avait pu être découverte, » *Quæsieras ex me nonne putarem tot sæculis inveniri verum potuisse*, Cic.

Rem. *An*, dans l'interrogation indirecte à un seul membre, comme: *Queritur an sicari palus Pomptina possit*<sup>2</sup> (on demande si les marais Pontins peuvent être desséchés), appartient en général à une époque postérieure à Cicéron<sup>3</sup>. Il sera donc mieux de s'en tenir à *ne* ou *num*: *Quæro fecerintne, ou, num fecerit hanc rem*.

1. Cic. Acad. pr. II, 24. — 2. Quintil. III, 8, 46; cf. V, 14, 13. — 3. Le peu d'exemples que l'on en trouve dans Cicéron sont contestés. Les deux suivants ne peuvent pas l'être: *Quis scit an adjiciant hodiernæ crastina summæ tempora di superi?* Hor. Deinde, *an omnino mittendus esset, nota est consultatio*, Tiv. Liv. XXXV, 42. Quant au vers de Phèdre, *interrogavit an bove esset latior*, il signifie: « La grenouille demanda si elle n'était pas plus grosse que le bœuf, » et il doit s'expliquer comme *nescio an*, § 475.

§ 474.

III. Avec *utrum...*, *an* (cf. § 468).

Quand l'interrogation indirecte est formée de deux membres opposés l'un à l'autre, le premier est précédé de *utrum*, que nous rendons par *si*, le second de *an*, qui signifie ou : *Nunc quero utrum vestras injurias, an reipublicæ, persequamini*, Cic. (je vous demande maintenant *si* vous vengez vos injures, ou celles de la république).

*Utrum* peut être sous-entendu : *Stellarum numerus par, an impar sit, incertum est*, Cic. on ignore si le nombre des étoiles est pair ou impair).

On peut, au second membre, remplacer *an* par *nē* : *Hominibus prodesse natura jubet; servi liberine sint, quid refert?* Sén. (la nature commande de faire du bien aux hommes; qu'importe qu'ils soient<sup>1</sup> esclaves, ou qu'ils soient libres?) = *utrum servi [sint], an liberi sint*.

OU NON s'exprime par *necne*, et le verbe du premier membre est répété ou sous-entendu : *Dii utrum sint, necne sint, queritur*, Cic. (on demande s'il existe des dieux, ou non). On dirait également bien, *utrum sint dii, necne, queritur*.

REM. *Utrum* peut être remplacé, dans la première partie de l'interrogation, par *nē* ou même par *num*; il ne peut l'être par *an* : *Quis scire potest, unusne mundus sit, an plures?* Cic. (qui peut savoir s'il n'y a qu'un monde, ou s'il y en a plusieurs?)

Au second membre, on trouve quelquefois *anne* pour *an*.

§ 475.

Haud scio an, nescio an.

A l'interrogation indirecte se rattache la formule *Nescio an* ou *haud scio (haud sciam) an*, dont on se sert pour exprimer son opinion avec réserve et sous la forme du doute. Il faut remarquer ici une opposition complète entre le français et le latin. Ainsi Tite-Live, voulant exprimer que les Romains avaient peut-être poussé trop loin les précautions en faveur de la liberté, dit sans négation : *Nescio an modum excesserint*<sup>2</sup>, ce que nous rendons avec une négation, « Je ne sais s'ils n'ont pas dépassé la mesure, » c'est-à-dire je suis porté à croire qu'ils l'ont dépassée.

Mais la conformité reparaît entre les deux langues si l'on traduit *nescio an* par PEUT-ÊTRE :

*Haud sciam an acerrimus longe sit omnium motus invidia*<sup>3</sup> (peut-

1. Après *qu'importe*, il n'importe pas, nous disons que au lieu de *si*.  
2. Tit. Liv. II, 2. — 3. Cic. de Orat. II, 52.

être la passion de l'envie est-elle la plus ardente de toutes) = je ne sais si elle n'est pas la plus ardente, je suis porté à croire qu'elle l'est.

*C. Gracchus, si diutius vivisset, eloquentiā nescio an habuisset parem neminem*<sup>1</sup> (si C. Gracchus eût vécu plus longtemps, peut-être n'aurait-il pas eu de rival en éloquence) = je ne sais s'il aurait eu son pareil, je crois qu'il ne l'aurait pas eu.

REM. *Nescio* suivi de *nē* est le contraire de *nescio an* : *Hæc nescio rectenē sint litteris commissa*<sup>2</sup> (je ne sais si j'ai bien fait de confier ces réflexions à une lettre).

Pour en sentir la raison, il suffit d'ajouter la seconde partie de l'alternative : *an imprudenter* (ou si j'ai commis une imprudence). A présent, de cette même alternative, ainsi présentée : *Hæc nescio [rectene] an imprudenter sint litteris commissa*, retranchez le premier terme, *rectene*; et vous comprendrez comment le reste signifiera : « Peut-être ai-je commis, je ne sais si je n'ai pas commis une imprudence, en confiant ces réflexions à une lettre. » *An* marque toujours le second membre d'une interrogation indirecte, dont le premier est dans la pensée de la personne qui parle\*.

§ 476.

Dubitare an.

*An*, après le verbe *dubitare*, a généralement le même sens que dans la formule *haud scio an* : *Darius dubitasse dicitur, an fugæ dedecus honestā morte vitaret*<sup>\*\*</sup> (on dit que Darius douta, balançait s'il n'éviterait pas la honte de la fuite par une mort honorable) = il songea à l'éviter.

§ 477.

Dubitare nē, num. — Douter si, douter que.

On dit en français « Je doute si mon ami viendra, » lorsqu'on est à cet égard dans une incertitude absolue; et « Je doute que mon ami vienne, » si l'on présume qu'il ne viendra pas. Le latin dira, dans l'un et dans l'autre cas : *Dubito venturusne sit, ou num venturus sit amicus*.

SI OU QUE après DOUTER s'exprime donc par *nē* ou par *num*<sup>3</sup> : *Dubitabam tu has litteras essesne accepturus; erat enim incertum*

1. Cic. Brut. 33. — 2. Cic. Ep. fam. II, 5.

\* *Nescio an* n'a jamais d'autre sens dans Cicéron, au moins d'après les éditions critiques. L'usage varie chez les auteurs plus récents; ainsi l'exemple suivant de Pline le jeune, Ep. III, 1, offre une construction exactement conforme à la manière française : *Nescio an ullum jucundius tempus exegerim* (je ne sais si jamais j'ai passé des moments plus agréables). Cicéron aurait dit : *Nescio an nullum*, etc.

\*\* Q. C. IV, 15. Au reste, le même Quinte-Curce, IX, 2, emploie *dubitare an* dans le sens français : *Dubitabat an Macedones secuturi essent* (il doutait si les Macédoniens le suivraient); il craignait qu'ils ne le suivissent pas. Mais de tels exemples sont rares, même dans les écrivains postérieurs au siècle d'Auguste.

3. Et non par *an*, au moins dans le style vraiment classique.